



**Titre du poste :** Expert en criminalité transnationale et organisée, P-4

**Entité :** Section des Politiques Stratégiques et du Renforcement des Capacités

**Lieu d'affectation :** NEW YORK

**Délai de dépôt des candidatures :** 04/12/2025 - 04/03/2026

**Avis de vacance de poste** DPO/SEC25P/P-4/03  
**numéro :**

**Valeurs fondamentales de l'ONU : Inclusion, intégrité, humanité, humilité**

**Structure administrative et rattachement hiérarchique :**

Le poste est à pourvoir au sein de la Section des politiques stratégiques et du renforcement des capacités de la Division de la police du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité (Département des opérations de paix). Le titulaire rend compte directement au Chef de section. Les principaux objectifs de la Division de la police sont les suivants : diriger efficacement les composantes police des opérations de paix et des missions politiques spéciales; renforcer l'orientation stratégique, la planification, et la gestion des composantes police des opérations de paix; et tendre vers une conception commune, parmi toutes les parties prenantes, de l'orientation future du maintien de la paix reposant sur la police. Plus d'informations à l'adresse <https://police.un.org/en> (en anglais).

**Fonctions et responsabilités :**

Dans la limite des pouvoirs qui lui sont délégués, le(a) spécialiste de la criminalité transnationale organisée sera amené(e) à accomplir les tâches suivantes:

- Fournir des conseils et un appui de fond au conseiller pour les questions de police sur les problématiques thématiques spécifiques de la criminalité organisée (notamment le trafic de drogue) lié à l'ordre public et aux activités de police dans les opérations de paix.  
Contribuer à l'élaboration des principes directeurs, des stratégies et des concepts d'opérations de police et le cas échéant, participer aux négociations s'agissant des aspects concernant la police.
- Évaluer les structures et les organismes d'ordre public pendant ou après un conflit et formuler des recommandations en ce qui concerne leurs besoins à court terme et le rôle de la police dans ce cadre.
- Fournir des analyses exhaustives sur la criminalité transnationale organisée, établir des relations étroites et collaborer avec les entités connexes, telles qu'INTERPOL, EUROPOL, ASEANPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et d'autres organismes nationaux et régionaux impliqués sur les plans opérationnel et technique dans les questions relatives à la criminalité transnationale organisée et favoriser la promotion d'approches régionales dans la lutte contre la criminalité organisée.
- Fournir des conseils éclairés en matière de stratégie et un appui concret au Conseiller pour les questions de police et aux missions sur le terrain afin de minimiser les effets des problèmes liés à la criminalité sur le terrain.
- Définir des orientations stratégiques concernant les approches adoptées à court et à long terme pour faire face aux questions liées à la criminalité transnationale organisée dans des pays spécifiques ; collaborer étroitement avec les experts thématiques et faciliter l'instauration de partenariats afin de soutenir de manière durable le renforcement des capacités locales et faire face au problème.
- Aider à élaborer une stratégie de formation pour les missions sur le terrain afin d'augmenter le nombre d'experts nationaux dans ce domaine. S'acquitter de toute autre

fonction administrative ayant trait aux opérations des composantes et des agents de police en place.

- Collaborer étroitement avec les autres éléments du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité, ainsi qu'avec le Bureau des opérations/Département des opérations de paix (y compris les équipes opérationnelles intégrées), le Bureau des affaires militaires/Département des opérations paix, la Section de la gestion des missions et de l'appui, le Département de l'appui aux missions et tous les autres Départements du Secrétariat et les institutions des Nations Unies.
- Réaliser des présentations et fournir aux fonctionnaires de rang supérieur de l'ONU, ainsi qu'à des fonctionnaires nationaux, des informations actualisées sur des questions de fond en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue et formuler des recommandations concernant les mesures à adopter.

### **Compétences :**

**Professionnalisme** : Connaissance approfondie des questions relatives à la criminalité transnationale organisée. Aptitude à fournir des conseils d'expert au Conseiller pour les questions de police, ainsi qu'aux responsables relevant du Département/de la Division, sur les questions de police. Apporter à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité qui permettent de tenir tous engagements et échéances et d'obtenir les résultats escomptés et agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels. Prendre la responsabilité de transversaliser la problématique hommes-femmes et d'assurer l'égale participation des femmes et des hommes dans toutes les activités.

**Aptitude à planifier et à organiser** : Aptitude à définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues; aptitude à hiérarchiser les activités et tâches prioritaires et réaménager les priorités en fonction des besoins; aptitude à prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien; aptitude à tenir compte des risques et des imprévus dans la planification; aptitude à suivre l'exécution des plans et des mesures et les modifier s'il y a lieu; aptitude à tirer le meilleur parti du temps dont on dispose.

**Esprit d'équipe** : Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation; solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun; être disposé à apprendre d'autrui; aptitude à faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel; aptitude à accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre; aptitude à partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

### **Qualifications exigées :**

**Formation** : Diplôme universitaire, du niveau master dans le domaine de la justice pénale, du droit, de la sécurité ou dans toute autre discipline apparentée. À défaut, un diplôme universitaire de premier cycle assorti de l'expérience professionnelle et de la qualification professionnelle dans la mise en place d'initiatives liées à la criminalité transnationale organisée, la gestion des activités de police ou le maintien de la paix peut être accepté. Un diplôme délivré par une école de police agréée ou un autre établissement de formation analogue de forces de l'ordre est également exigé.

### **Expérience :**

Un minimum de sept années d'expérience progressive dans les fonctions de police ou d'autres fonctions d'application de la loi, au grade de commissaire, lieutenant-colonel ou à un grade équivalent ou supérieur, dont au moins trois années consacrées à la lutte contre la criminalité transnationale et organisée, est requis. Une expérience au sein d'opérations de paix, du Siège des Nations Unies ou d'une autre organisation internationale est souhaitable.

### **Connaissances linguistiques :**

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Pour le poste faisant l'objet du présent avis, la maîtrise de l'anglais écrit et oral est indispensable. La connaissance du français est souhaitable.

## **Méthode d'évaluation :**

Veuillez noter que, dans le cadre de l'examen de votre candidature à ce poste, vous pouvez être amené à passer un test écrit d'évaluation des connaissances, suivi éventuellement d'un entretien d'appréciation des compétences en fonction du résultat obtenu.

## **Avis particulier :**

La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres. Seuls les fonctionnaires de police actuellement employés dans leur service national et qui ont reçu l'autorisation de leurs autorités nationales de postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

Il convient de noter que pendant la période de leur détachement aux Nations Unies, les policiers ne peuvent pas être réaffectés ou transférés à un autre poste au sein du Département des opérations de paix (DOP) ou d'autres parties du Secrétariat de l'ONU. Le personnel en détachement actif peut servir sous un contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU pour une période allant jusqu'à trois ans (cumulés), laquelle peut, dans des cas exceptionnels, être prolongée pour une quatrième et dernière année, sous réserve des besoins opérationnels et d'une performance satisfaisante.

Cette limite de service inclut les périodes de tout service antérieur auprès des Nations Unies en tant qu'officier en détachement actif sous contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU.

Les candidats ayant déjà servi en tant que personnel détaché en activité peuvent postuler à nouveau après une interruption de service d'au moins un an depuis leur dernier détachement sous contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU, sous réserve de la limite de contrat indiquée ci-dessus.

Les nominations de personnel policier en détachement actif actuellement en service sous un contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU ne seront pas considérées.

Les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences de l'avis de vacance de poste au moment de la nomination pour être pris en considération pour le poste.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.